



# L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

2021

## LE MOT DU DIRECTEUR



L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, opérateur du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, pilote et accompagne un réseau de 540 établissements scolaires dans 138 pays.

Ce réseau accueille plus de 365 000 élèves dont 60 % d'élèves étrangers auxquels il garantit l'accès à l'excellence éducative et pédagogique partout dans le monde. Unique par son ampleur et sa densité ainsi que par son unité, garantie par l'homologation accordée et vérifiée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le réseau des lycées français à l'étranger est l'un des acteurs essentiels de l'action extérieure de la France.

L'AEFE concilie une mission de service public éducatif pour les familles françaises expatriées et une mission de promotion de notre langue, de notre culture et des valeurs portées par l'enseignement français en s'ouvrant aux élèves étrangers.

L'Agence met en œuvre à ces fins une politique pédagogique innovante, conforme aux programmes du ministère français de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports tout en étant ouverte à la langue et à la culture du pays d'accueil.

Scolariser ses enfants dans un établissement d'enseignement français homologué, c'est faire le choix de l'excellence éducative pour tous. C'est vouloir une formation plurilingue, une ouverture culturelle. C'est choisir une culture de l'autonomie, de la réflexion et de l'engagement social, du savoir vivre ensemble et d'une formation à la citoyenneté. Ce modèle s'adapte aux publics et aux contextes locaux, dans le respect de la réglementation des pays, en lien avec les postes diplomatiques français.

Les réformes importantes du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports – notamment la réforme du lycée engagée dans la perspective du nouveau baccalauréat en 2021 – sont pleinement mises en œuvre pour assurer aux familles et aux élèves la qualité de l'offre de l'enseignement en totale conformité avec les directives françaises. Les personnels de direction, les personnels détachés de l'Éducation nationale et les personnels recrutés en contrat local sont tous mobilisés dans ces projets.

Les excellents résultats aux examens – diplôme national du brevet (DNB) et baccalauréat – sont de très bons indicateurs de la qualité de la formation. La poursuite d'études par nos anciens élèves dans les meilleures grandes écoles et universités en France comme à l'étranger en est une autre démonstration.

Le réseau de l'enseignement français à l'étranger est complété par deux dispositifs, le LabelFrancÉducation et FLAM. Ils répondent à la grande diversité de la demande d'éducation en français à travers le monde. Ainsi, le développement des sections bilingues d'excellence dans les systèmes éducatifs étrangers est encouragé par l'attribution du LabelFrancÉducation. Par ailleurs l'apprentissage de notre langue par des enfants français non scolarisés dans un établissement d'enseignement français à l'étranger est soutenu par le dispositif FLAM (français langue maternelle).

Dans son fonctionnement, l'Agence s'appuie sur de nombreux partenaires qui forment une véritable communauté scolaire : les parents d'élèves, les anciens élèves, les élus des Français de l'étranger, les représentants des personnels, les partenaires d'institutions sportives, éducatives ou médiatiques français ou étrangers. Tous œuvrent ensemble pour la réussite de tous les élèves.

C'est ce projet éducatif performant, porté par une large communauté motivée et engagée, que je vous invite à découvrir. Je vous souhaite une bonne lecture de cette brochure.

  
**Olivier BROCHET,**  
Directeur de l'AEFE

## L'AEFE

### LES MISSIONS

1

#### SCOLARISATION DES ÉLÈVES FRANÇAIS

en tenant compte des capacités  
d'accueil des établissements

Accompagner les entreprises  
françaises à l'international

#### DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

#### ACCUEIL DES ÉLÈVES ÉTRANGERS

des pays d'accueil et des pays tiers

Rayonnement de la langue  
et de la culture françaises

#### DIPLOMATIE CULTURELLE

2

#### COOPÉRATION ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS

français et étrangers

#### DIPLOMATIE ÉDUCATIVE

3

## L'AEFE

### LE PILOTAGE

Placé sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Agence agit dans le cadre d'une stratégie définie par le conseil d'administration regroupant 27 membres et mise en œuvre par le directeur et les personnels.

Renforcer le suivi et **L'ACCOMPAGNEMENT** des établissements du réseau.

**RECRUTER, AFFECTER ET RÉMUNÉRER** les personnels enseignants, les personnels de coordination et d'inspection et les personnels d'encadrement, titulaires de l'Éducation nationale.

**ÉVALUER** les personnels et les enseignements.

Assurer le pilotage et l'animation pédagogiques du réseau et encadrer **LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS**.

Garantir un pilotage **BUDGÉTAIRE ET FINANCIER** prenant en compte les impératifs de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) en conformité avec les orientations stratégiques de l'Agence.

Allouer aux établissements des **SUBVENTIONS** de fonctionnement, d'investissement, d'équipement et d'appui pédagogique.

Renforcer l'expertise et le conseil en matière de **GOVERNANCE**.

Engager des **PROJETS IMMOBILIERS** suivant une programmation quinquennale validée par la commission interministérielle pour les opérations immobilières de l'État à l'étranger (CIME).

Apporter une **AIDE À LA SCOLARITÉ** des enfants français par l'attribution de bourses, sous conditions de ressources.

Accompagner les élèves dans la construction de leur **PARCOURS D'ORIENTATION** vers l'enseignement supérieur.

Proposer des **BOURSES D'EXCELLENCE** aux meilleurs élèves étrangers désireux de poursuivre leurs études supérieures en France.

Contribuer, en concertation avec les **POSTES DIPLOMATIQUES**, au rayonnement de l'éducation, de la culture et de la langue françaises.

Fédérer les acteurs et les **PARTENAIRES** du réseau.

Accompagner les **PORTEURS DE PROJET** en vue de l'homologation de nouveaux établissements.

## LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

En mars 2018, le Président de la République a fixé un objectif de doublement des effectifs dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger à horizon 2030. Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministre de l'Éducation nationale ont présenté en octobre 2019 un plan de développement dont l'AEFE assure la mise en œuvre avec les postes diplomatiques.

À cette fin, l'Agence s'est restructurée en interne. Ainsi, en 2020, la création de la direction du développement et de l'accompagnement du réseau (DDAR) de l'AEFE, qui regroupe le service de l'appui et du développement du réseau (SADR), les secteurs géographiques, la sous-direction de l'immobilier et la sous-direction de l'aide à la scolarité, a traduit la volonté de l'Agence d'accélérer la phase dynamique et proactive du développement quantitatif et qualitatif du réseau d'établissements d'enseignement français à l'étranger. Dans ce cadre, la politique de l'AEFE s'appuie sur trois axes stratégiques :

**DÉVELOPPER NOS ÉTABLISSEMENTS ACTUELS ET PARTICIPER À LEUR ÉVOLUTION** en multipliant notamment les extensions d'homologation et de partenariat afin de pouvoir offrir aux familles des scolarisations complètes et de qualité dans tous les pays d'implantation de l'enseignement français à l'étranger ;

**SUSCITER ET ACCOMPAGNER LA CRÉATION RAISONNÉE ET CONTRÔLÉE DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS DANS LE MONDE**, en s'appuyant sur les plans éducation établis par les postes diplomatiques ;

**FAIRE ÉVOLUER À LA HAUSSE L'APPÉTENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS DANS TOUS LES PAYS**, en concertation avec les décideurs des États francophones et les groupes scolaires internationaux et s'inscrire davantage dans le marché mondial de l'éducation afin de participer activement au développement de la francophonie.

Les experts du service de l'appui et du développement du réseau (SADR) assurent une mission de conseil, en lien avec les experts en immobilier, sécurité, gouvernance, ressources humaines, pédagogie, formation, communication de l'Agence et avec les postes diplomatiques, auprès des personnes physiques et morales qui sollicitent l'AEFE en vue de développer le réseau de l'enseignement français à l'étranger. Dans le cadre des conventions de prestations du SADR, 52 établissements dans le monde sont actuellement accompagnés vers l'homologation.

## LE BUDGET

Le budget de l'AEFE est consolidé autour de 3 axes :

**L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE ;  
L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU ;  
LA MODERNISATION DU RÉSEAU.**

La **PROGRAMMATION DU BUDGET EST PLURIANNUELLE** pour mieux intégrer la stratégie immobilière, l'évolution prévisionnelle des emplois, la soutenabilité des projets de l'Agence et assurer une meilleure visibilité pour les familles.

Le budget se rapporte aux services centraux à Paris et à Nantes et aux 69 établissements en gestion directe (EGD).

La participation de l'État au financement du réseau d'enseignement français à l'étranger repose sur l'octroi par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de deux subventions répondant à la mission « action extérieure de la France » :

L'action « diplomatie culturelle et d'influence » du programme 185 : 4131 millions d'euros pour financer l'activité des établissements hors crédits sécurité.

L'action « Français à l'étranger » du programme 151 : 1011 millions d'euros pour financer les bourses scolaires.

Les droits de scolarité et les participations des établissements représentent plus de la moitié du financement de l'Agence.

10 766 agents sont au service du réseau, dont 10 575 dans les établissements d'enseignement français. 6 052 sont des personnels détachés auprès de l'AEFE.

### LE CONTRÔLE DE GESTION

Le contrôle de gestion est un dispositif d'aide au pilotage. Il permet d'optimiser l'efficacité, l'efficience et la qualité de service d'une entité. De ce fait, il contribue à améliorer le rapport entre les objectifs, les moyens engagés et les résultats obtenus, dans un contexte budgétaire contraint.

### LA COMMANDE PUBLIQUE

Depuis le 1er septembre 2020, l'Agence dispose d'un bureau entièrement dédié à la commande publique.

**1,1 Md€**  
en recettes  
et en dépenses

**50 M€**  
pour la programmation  
immobilière pluriannuelle  
2020 - 2021

**518,6 M€**  
de subventions  
de l'État

**526,9 M€**  
de recettes  
propres

**785,7 M€**  
de masse  
salariale

**95%**  
de couverture des achats  
des services centraux par  
des procédures marchés

## LE RÉSEAU

### LES PERSONNELS

#### LES PERSONNELS DES SERVICES CENTRAUX

**127**  
À PARIS

**198**  
PERSONNELS  
DANS LES SERVICES  
CENTRAUX

**71**  
À NANTES

#### LES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS

**909**  
EXPATRIÉS  
dont **305** dédiés  
à la formation

**6 052**  
PERSONNELS  
TITULAIRES  
DÉTACHÉS  
AUPRÈS DE L'AEFE

**5 143**  
RÉSIDENTS

**30 000**  
PERSONNELS  
DE DROIT  
LOCAL

#### L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ET DES PERSONNELS

Il est assuré par :

pour le 2<sup>e</sup> degré : 12 inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), référents de zone

pour le 1<sup>er</sup> degré : 17 inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) sur zone

Ils assurent le pilotage pédagogique de la zone, contribuent à l'élaboration des plans de formation, animent et assurent le suivi des activités des formateurs expatriés du 1<sup>er</sup> degré (EMFE) et du 2<sup>e</sup> degré (EEMCP2). De part leur expertise, les inspecteurs veillent à l'application des critères de l'homologation.

## LE RÉSEAU

### LES PERSONNELS

#### LA FORMATION DES PERSONNELS

Les formations proposées dans chaque zone constituent **LES PLANS RÉGIONAUX DE FORMATION DES PERSONNELS (PRF)**. Celles-ci visent la professionnalisation mais aussi l'enrichissement des pratiques et favorisent l'innovation. Les PRF répondent aux priorités du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, au contrat d'objectifs et de moyens de l'AEFE, aux orientations du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et aux projets de zones validés par l'AEFE.

Cette offre vise aussi à répondre aux besoins spécifiques de chaque zone et à ceux exprimés par les personnels. Les actions de formations peuvent se tenir en présentiel, en distanciel ou en hybride.

L'objectif de doublement des effectifs du réseau à horizon 2030 amène l'Agence à renforcer l'offre de formation à destination des personnels nouvellement recrutés pour garantir l'adéquation avec les critères de l'homologation de tous les établissements du réseau.

#### LE DIALOGUE SOCIAL

Les personnels expatriés, résidents et recrutés en contrat local dans les établissements en gestion directe (EGD) du réseau et les personnels du siège de l'AEFE sont représentés dans chaque organe consultatif par les organisations syndicales élues aux dernières élections professionnelles.

#### LES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

En plus de leur représentation dans les instances officielles des établissements français à l'étranger et de l'AEFE, les représentants des personnels participent aux groupes de travail thématiques sur différents sujets liés à l'enseignement français à l'étranger.

Il s'agit d'un dialogue social constructif mené par les services, les établissements et les organisations syndicales qui aboutit à la rédaction de notes et de circulaires permettant le bon fonctionnement de tous les services.

Les organisations syndicales siègent dans les instances consultatives au niveau local ainsi qu'au niveau central.

Les représentants des personnels participent également aux travaux de l'observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers.

#### COMMISSIONS CONSULTATIVES

**CCPC**  
Commission consultative  
paritaire centrale

**CCPL**  
Commission consultative  
paritaire locale

**CNB**  
Commission nationale des  
bourses

**CT**  
Comité technique

**CHSCT**  
Comité d'hygiène, de  
sécurité et des conditions  
de travail

**CAS**  
Comité d'action sociale

## LE RÉSEAU

### LES ÉTABLISSEMENTS

**69**  
établissements en  
**GESTION DIRECTE**  
qui sont des services  
déconcentrés  
de l'Agence

**152**  
établissements  
**CONVENTIONNÉS**  
avec l'AEFE et gérés par  
des associations  
ou des fondations

**319**  
établissements  
**PARTENAIRES**

#### L'HOMOLOGATION

Délivrée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'homologation certifie la conformité de l'enseignement aux exigences, programmes, objectifs pédagogiques et règles d'organisation du système éducatif français.

Vecteur d'excellence, elle permet à des élèves de toutes nationalités de suivre un enseignement conforme aux programmes de l'Éducation nationale française grâce à des méthodes pédagogiques exigeantes, mondialement reconnues et porteuses de valeurs universelles : tolérance, humanisme, égalité des chances, curiosité intellectuelle, promotion de l'esprit critique.

#### LE BUDGET GLOBAL

Pour les établissements relevant de l'AEFE, le budget global repose sur **UN PRINCIPE DE COFINANCEMENT** : frais de scolarité d'une part, subventions allouées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères d'autre part.

La France est le seul pays qui a fait le choix de se doter d'un dispositif d'enseignement à l'étranger de cette ampleur, financé pour une part importante par des fonds publics.

#### LE DISPOSITIF DE MUTUALISATION

Les établissements sont regroupés en 16 zones dites de mutualisation et c'est dans ce cadre régional que sont gérés la formation continue des personnels, les missions des enseignants formateurs du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degré implantés dans les zones le soutien et le financement d'actions pédagogiques.

## LE RÉSEAU

### LES ACTEURS DU RÉSEAU

Au côté des 69 établissements en gestion directe par l'Agence, le réseau des établissements est géré par différents acteurs : des comités de gestion réunissant des familles et associations et des groupes éducatifs jouant un rôle central.



#### LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE

La Mission laïque française, acteur associatif historique de l'enseignement français à l'étranger, dirige 33 établissements en pleine responsabilité et a des accords de coopération et de partenariat avec 98 autres établissements scolaires à programme français, dans 36 pays. Mlfrmonde représente ainsi plus de 61 000 élèves scolarisés de la maternelle à la terminale. Créée en 1902, reconnue d'utilité publique en 1907, la MlF est une association à but non lucratif.

La Mission laïque française est liée à l'État par deux conventions avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS), ainsi que par un accord-cadre avec l'AEFE. Elle s'inscrit résolument dans les grandes orientations de la politique étrangère de la France de rayonnement du modèle éducatif français, en conformité avec les directives du ministère de l'Éducation nationale sur les programmes des établissements scolaires homologués.

#### GROUPES EDUCATIFS INTERNATIONAUX DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER



**ACACIA** est un réseau asiatique avec des établissements à Bangkok, Phnom Penh et Hanoï pour un total de 120 élèves.

**AFLEC** est une association créée en 2000 par des personnes issues des milieux de l'enseignement en France et au Liban. Elle développe et pilote cinq établissements scolaires homologués au Liban (2) et aux Émirats Arabes Unis (3). Ces établissements scolarisaient 4 777 élèves à la rentrée 2020.

**AIU** (Alliance israélite universelle) est un réseau implanté en France, au Canada, au Maroc et en Israël. S'inspirant de la tradition et des valeurs de l'école républicaine française, ce réseau scolaire s'étend de l'école maternelle aux classes préparatoires aux grandes écoles.

**HOLGED** (Holding Générale d'Éducation) est un groupe implanté au Maroc et en Tunisie, qui scolarise 15 000 élèves dans plusieurs écoles à cursus national, international (bilingue et trilingue). Deux de ses écoles Al Jabr au Maroc et l'ISC « International School of Carthage » sont des établissements homologués, partenaires de l'AEFE.

**INTERNATIONAL EDUCATION GROUP**, ex Sana Éducation, possède quatre établissements d'enseignement français au Maroc avec 3 200 élèves et un réseau anglophone en Éthiopie avec 1 600 élèves. Le groupe ouvre un établissement d'enseignement français à Amsterdam en septembre 2021.

**ODYSSEY** est un réseau scolaire international privé français qui possède trois écoles françaises internationales (EFI) - Casablanca, Bruxelles, Bucarest - pour un total de 1 194 élèves.

**LA PETITE ÉCOLE** est un réseau asiatique composé de trois établissements à Singapour, Hô Chi Minh Ville et Bangkok avec un total de 298 élèves.

**SCHOLAE MUNDI** est un réseau européen qui possède des écoles françaises à Sarajevo, Odessa, Skopje, Tirana, Pristina, Saint Petersburg et Podgorica.

## LE RÉSEAU

### LES ÉLÈVES



+ de 80 langues enseignées

239 sections internationales

#### UNE ÉDUCATION PLURILINGUE

Assurer **UN ENSEIGNEMENT EN LANGUE FRANÇAISE** selon des modalités innovantes et adaptées à la spécificité de chaque public.

Enseigner **LA LANGUE DU PAYS HÔTE** aux élèves français et étrangers.

Promouvoir le **PLURILINGUISME** dans un contexte international.

Proposer un **APPRENTISSAGE RENFORCÉ DES LANGUES** grâce à des parcours d'excellence comme les sections internationales, européennes ou orientales, les sections binationales et le parcours **PARLE**.

Les parcours **PARLE** (parcours adaptés et renforcés de langues étrangères) conçus par l'AEFE ont pour objectif de conforter qualitativement la formation linguistique des élèves, de renforcer la maîtrise d'une langue vivante étrangère autre que la langue du pays hôte. Ils peuvent être proposés en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe et vietnamien.

#### LE DISPOSITIF D'ÉCHANGES ADN-AEFE

Il s'agit d'un **PROGRAMME D'ÉCHANGES SCOLAIRES DE L'AEFE**. Il permet aux élèves de seconde dans un établissement français à l'étranger ou en France d'être scolarisés plusieurs semaines dans un autre établissement français à l'étranger. Depuis son lancement en 2017, le nombre de lycées français du monde impliqués dans le projet est passé de 15 à 112 dans plus de 60 pays. Les élèves, tous volontaires, bénéficient d'une immersion dans un autre environnement linguistique et culturel, avec le français comme langue commune, tout en continuant à suivre leur programme scolaire.

## LE RÉSEAU

### LES ÉLÈVES

#### UNE ÉCOLE CITOYENNE

Permettre aux élèves de devenir des **CITOYENS RESPONSABLES** dans le respect des principes de la citoyenneté républicaine et démocratique.

#### UNE ÉCOLE INCLUSIVE

**PROPOSER**, à partir d'une analyse collective permettant le nécessaire croisement des regards et des expertises, **DES RÉPONSES PÉDAGOGIQUES ADAPTÉES** aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

Accompagner les établissements et leurs équipes dans le sens d'une **ADAPTATION DE L'OFFRE** éducative au service d'une individualisation des parcours, et de l'accessibilité des savoirs. Chaque élève sera ainsi convaincu d'avoir sa place à l'école pour y grandir avec les autres dans le respect de sa différence.

Construire une école **AU SERVICE DE LA RÉUSSITE** de tous en construisant un parcours de formation, d'orientation et d'insertion, à la hauteur des capacités de chacun.

#### L'OBSERVATOIRE DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

En 2016, l'AEFE a créé un observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Cet observatoire rassemble des élus, des membres de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, de la Mission laïque française, des fédérations de parents d'élèves, des associations des Français de l'étranger ainsi que des représentants des personnels.

**SON OBJECTIF EST DOUBLE : METTRE EN VALEUR LES BONNES PRATIQUES DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER ET AMÉLIORER LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS.**

#### BACCALURÉAT 2020

**98,9 %**  
DE RÉUSSITE

**32,8 %**  
DE MENTION  
« TRÈS BIEN »

**100 %**  
DES COPIES  
CORRIGÉS  
NUMÉRIQUEMENT

#### RENFORCER LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

L'utilisation des services et outils numériques permet de renforcer les synergies dans le réseau : plateforme collaborative et d'échanges sur le thème de l'orientation entre lycéens et anciens élèves (AGORA Monde), constitution d'un réseau de Web radios, MOOC pour optimiser l'arrivée des étudiants en France, etc.

## LE RÉSEAU

### LES ANCIENS ÉLÈVES

**860**  
BEM

#### BOURSIERS EXCELLENCE-MAJOR (BEM)

Piloté par l'AEFE, qui en a confié la gestion administrative à Campus France, ce programme permet de soutenir 860 étudiants de nationalité étrangère pendant cinq années d'études en France dans des filières d'excellence. Une fois sélectionnés par une commission d'experts, les nouveaux boursiers bénéficient d'un accueil et d'un suivi personnalisés mis en œuvre par le bureau parcours des élèves et orientation de l'AEFE. Ce programme, créé en 1992, connaît un succès croissant. Il joue un rôle majeur dans la politique d'attractivité de l'enseignement supérieur français auprès des élèves étrangers et contribue à la diplomatie d'influence de la France.

**90**  
NATIONALITÉS



[aefe.fr](http://aefe.fr)

**88**  
ASSOCIATIONS  
LOCALES PRÉSENTES  
SUR  
LES 5 CONTINENTS

#### L'ASSOCIATION MONDIALE DES ANCIENS ÉLÈVES (UNION-ALFM)

Née en 2010, l'association des Anciens des lycées français du monde, aujourd'hui Union-ALFM, promeut les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens élèves des établissements français à l'étranger (réseau AEFE et Mission laïque française) et met en réseau ses membres sur les 5 continents. Elle encourage la création et le développement d'associations locales et l'entraide professionnelle. L'association Union-ALFM prend une part active aux manifestations organisées à l'initiative de l'AEFE (accueil et cérémonie de sortie des BEM, cérémonie de remise de diplômes des bacheliers, FOMA, etc.).



[alfm.fr](http://alfm.fr)

## LE RÉSEAU

### LES ANCIENS ÉLÈVES

#### LA PLATEFORME AGORA MONDE

La plateforme AGORA Monde, [agora-aefe.fr](http://agora-aefe.fr), rassemble 100 000 utilisateurs, elle a pour objectif de mettre en relation les lycéens du réseau et les jeunes anciens pour échanger sur les parcours d'orientation et la vie étudiante afin de créer un réseau d'entraide pour tous ceux qui bénéficient, ou ont bénéficié, du système éducatif français à l'étranger. Grâce à des fonctionnalités telles que le forum, l'annuaire, les interviews en vidéo, des partages d'expériences et témoignages sur le vécu étudiant sont mis à la disposition des lycéens pour construire leur parcours d'orientation. Les enseignants du réseau se retrouvent également sur le forum de la plateforme pour prendre part à des événements collaboratifs en ligne qui sont des rendez-vous fédérateurs pour les 315 établissements utilisateurs d'AGORA Monde.

Depuis 3 ans, la plateforme AGORA Monde accueille le programme d'échanges scolaires ADN-AEFE, premier programme d'échanges intégralement informatisé et déployé à échelle mondiale. Après les échanges sur l'orientation, ADN-AEFE propose aux lycéens scolarisés en classe de seconde d'échanger, non plus de façon virtuelle, mais de façon réelle en expérimentant la richesse et la diversité du réseau. La plateforme AGORA Monde propose également, le nouveau programme pédagogique à distance, destiné aux classes de troisième : ADN Carbone 0. Ce programme permet à deux enseignants et à leur classe de mener, ensemble, un projet pédagogique à distance et de travailler à la réalisation de projets communs.

#### LA PLATEFORME ALFM.FR

La plateforme ALFM.FR est un réseau social, associatif et professionnel au service de tous les anciens élèves, quel que soit leur âge ou leur lycée français de scolarisation. C'est une plateforme qui permet de retrouver d'autres anciens élèves grâce à un annuaire géolocalisé, de faire connaître ses projets, d'organiser des événements, d'animer le réseau associatif mais aussi de trouver ou de poster une offre de stage ou d'emploi. La plateforme a été créée en 2017 par l'AEFE et cédée à l'association mondiale en 2020. Elle est animée par l'Union-ALFM, en collaboration avec les associations locales et de nombreux membres bénévoles.



**100 000**  
UTILISATEURS



[agora-aefe.fr](http://agora-aefe.fr)



L'avenir  
en réseau !

PLUS DE  
**8 000**  
INSCRITS

[alfm.fr](http://alfm.fr)



## LES ÉLUS

L'AEFE développe et entretient des échanges permanents avec les élus des Français établis hors de France.

### PARLEMENTAIRES

Le directeur général de l'AEFE rencontre régulièrement les parlementaires et est auditionné par les membres des commissions permanentes (affaires étrangères, finances, affaires culturelles), et, notamment dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances. Deux députés et deux sénateurs siègent au conseil d'administration et à la commission nationale des bourses de l'AEFE.

### AFE

Les 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) siègent deux fois par an à Paris et travaillent dans six commissions permanentes (dont la commission enseignement). L'AFE est représentée par un titulaire (plus un suppléant) au conseil d'administration de l'AEFE et par deux titulaires à la commission nationale des bourses.

### CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Élus locaux de l'étranger, les 447 conseillers des Français de l'étranger siègent dans les conseils consulaires de bourses et dans les conseils d'établissement.

Les élus participent également aux travaux de l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP), créé par l'AEFE en juin 2016, qui, avec la Mission laïque française, travaille à l'amélioration de l'inclusion scolaire dans le réseau.

**11**  
DÉPUTÉS  
REPRÉSENTANT  
LES FRANÇAIS  
ÉTABLIS  
HORS DE FRANCE  
dans  
11 circonscriptions

**12**  
SÉNATEURS  
REPRÉSENTANT  
LES FRANÇAIS  
ÉTABLIS  
HORS DE FRANCE  
dans la  
circonscription monde

**447**  
CONSEILLERS DES  
FRANÇAIS DE  
L'ÉTRANGER  
dans  
130 circonscriptions

**90**  
CONSEILLERS À  
L'ASSEMBLÉE  
DES FRANÇAIS  
DE L'ÉTRANGER  
dans  
15 circonscriptions

## LES FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les parents d'élèves sont au cœur de la vie des établissements, d'abord parce qu'ils ont choisi de faire confiance au modèle éducatif français, ensuite parce qu'ils sont très engagés et contribuent de manière substantielle au financement des établissements. Ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école.

Les **ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES (APE)** des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentées au conseil d'administration de l'AEFE par deux fédérations de parents d'élèves :

- la **FAPÉE (FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER)**. Créée par des parents de toutes nationalités en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPÉE regroupe exclusivement des associations de parents d'élèves (APE) du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle représente plus de 170 associations dans le monde. Elle est indépendante de toute attache politique, syndicale ou religieuse. La FAPÉE est un interlocuteur et une force de proposition reconnus grâce à sa connaissance approfondie du réseau acquise par l'étendue de sa représentativité;

- la **FCPE (FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES)**. Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Cette fédération indépendante compte 310 000 adhérents en France et à l'étranger.

Ces deux fédérations siègent par ailleurs à la commission nationale des bourses de l'AEFE, à l'instar d'une autre fédération :

- l'**UFAPE (UNION FÉDÉRALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉTRANGER)**, créée en 1971, est l'une des composantes de la fédération des Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

L'AEFE s'entoure de nombreux partenaires qui partagent ses valeurs au service de l'éducation et de la citoyenneté. Elle permet ainsi au réseau scolaire mondial qu'elle coordonne de participer à des initiatives innovantes et à des événements de grande envergure.

## RÉSEAU LABELFRANCÉDUCATION



**456**  
ÉTABLISSEMENTS

**60**  
PAYS



[labelfranceducation.fr](http://labelfranceducation.fr)

Créé en 2012, le LabelFrancÉducation est attribué par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) aux filières d'enseignement bilingue francophone proposant un enseignement renforcé de la langue française et un enseignement en français d'au moins une discipline non linguistique, conformément aux programmes scolaires du pays d'accueil.

L'AEFE est responsable de la gestion opérationnelle du réseau labellisé, conformément aux orientations stratégiques définies par le MEAE. L'appartenance au réseau LabelFrancÉducation participe de l'attractivité des filières bilingues en répondant à une double exigence d'excellence et d'ouverture pour les élèves.

L'AEFE garantit par ailleurs, la mise à disposition de nombreuses ressources pédagogiques et services par l'ensemble des acteurs et partenaires du dispositif (Institut français, CIEP, TV5Monde, etc.).

## DISPOSITIF FLAM



**170**  
ASSOCIATIONS  
SUBVENTIONNÉES

**40**  
PAYS



[associations-flam.fr](http://associations-flam.fr)

Le programme FLAM (français langue maternelle) a été créé en 2001 par le ministère des Affaires étrangères, à l'initiative d'élus représentant les Français établis hors de France. Le dispositif d'appui financier aux associations FLAM a été confié en 2009 à l'AEFE.

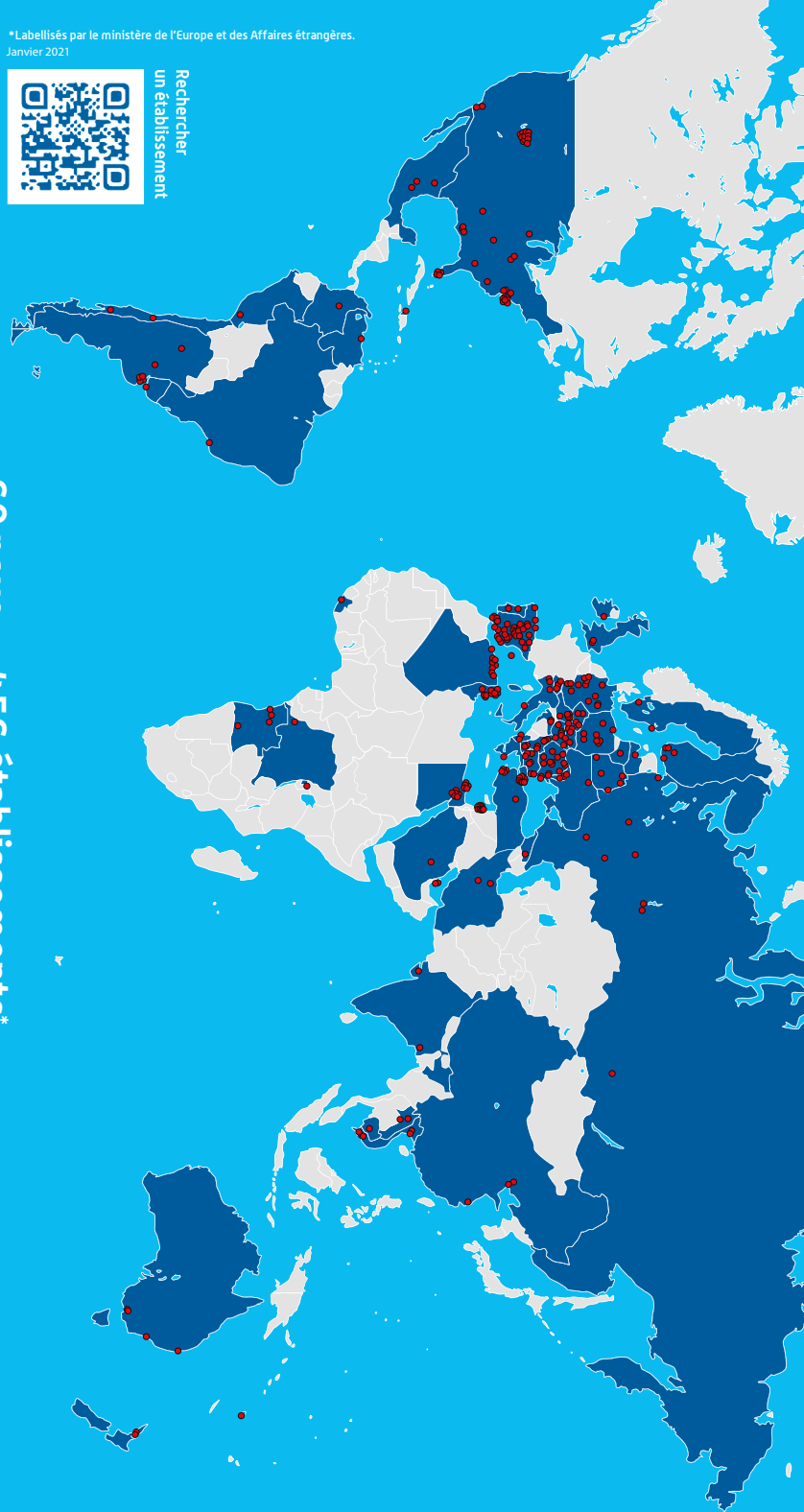
Son objet est d'apporter un soutien à des initiatives extrascolaires visant à favoriser la pratique de la langue française chez les enfants français ou binationaux scolarisés dans une autre langue que le français.

Les associations peuvent ainsi bénéficier de subventions d'appui au fonctionnement pendant leurs premières années d'existence, de subventions pour l'organisation de regroupements régionaux, ainsi que d'une formation annuelle en France à destination de leurs intervenants.

\*Labellisés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.  
Janvier 2021

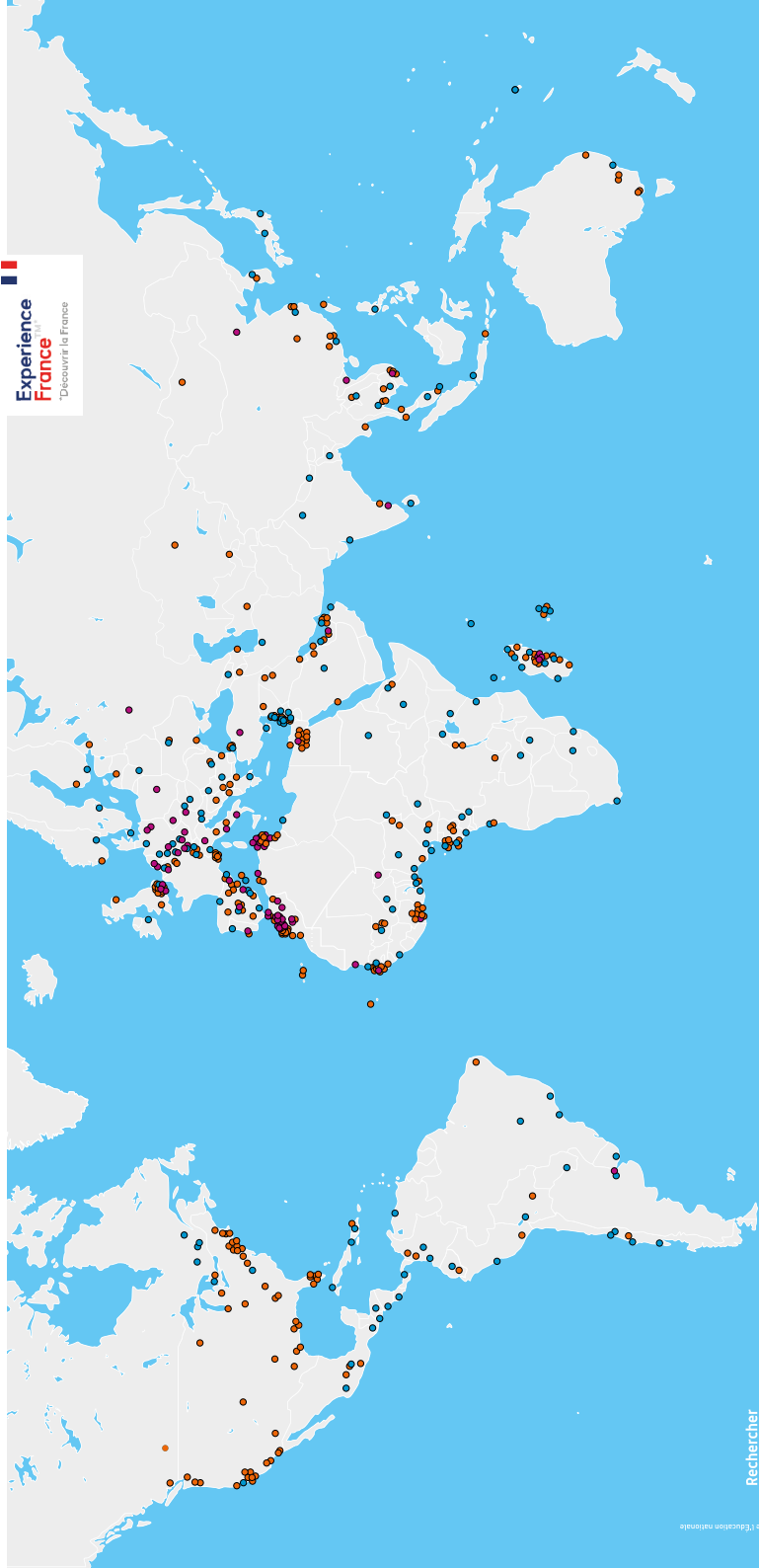


60 pays 456 établissements\*



CARTE DES ÉTABLISSEMENTS  
LABELFRANCÉDUCATION





Rechercher  
un établissement



138 pays

540 établissements

dont 96 de la Mission laïque française

365 000 élèves

Les établissements :



En gestion directe



Conventionnés



Partenaires

Conception et réalisation :  
Service des relations extérieures de l'AEFE

Crédits photo couverture :  
© École La Clairefontaine, Tananarive, Madagascar  
« Travailler pour relever les défis de demain ! »  
Prix du jury du concours photo «Élève des lycées français du monde»,  
organisé à l'occasion de la Semaine des lycées français du monde 2020

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Un réseau scolaire unique au monde

Plus de 365 000 élèves

540 établissements

138 pays



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

aefe

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Experience  
France™\*

\*Découvrir la France

# AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne, 75014 Paris  
1, allée Baco - BP 21509, 44015 Nantes

aefe.fr      @aefeinfo

Conception & réalisation graphique : service des relations extérieures de l'AEFE  
Impression : ArtePrint

Couverture : © École La Clairefontaine, Tananarive, Madagascar